INSTITUT D'ÉTUDES LATINES

Il vient de se fonder à la Sorbonne un Institut d'études latines dont les statuts ne sont pas encore élaborés, mais qui est déjà doté d'un local (escalier E, 3e étage), avec salles de cours, salle de travail et bibliothèque. En attendant son installation définitive, dont nous ne manquerons pas de rendre compte ici, l'Institut a déjà été utilisé pour l'organisation d'un :

GROUPE DES ÉTUDIANTS EN LANGUES ET CIVILISATIONS ANCIENNES

But. — La préparation des *Certificats d'Études supérieures de langues et civilisations anciennes* présente de réelles difficultés pour ceux qui viennent d'achever leurs études secondaires. Le Groupe d'études se propose de remédier à l'embarras dans lequel se trouvent les étudiants nouveaux venus et de les guider sur un terrain où leurs premiers pas risquent d'être mal assurés. D'une façon générale, il veut épargner à ses membres les *inconvénients de l'effort isolé*, mettre en rapport les étudiants qui s'adonnent aux mêmes disciplines, et faire naître entre eux des *relations de camaraderie*. Tous les étudiants candidats à la licence qui s'intéresseraient à ces efforts ont donc intérêt à adhérer au Groupe dont le fonctionnement est assuré de la manière suivante :

Travaux pratiques. — Le Groupe organise des *séances de travail en commun*, afin d'assurer la préparation méthodique des examens sous le contrôle du directeur d'études et avec l'assentiment de MM. les professeurs.

Organisation des travaux. — Chaque semaine auront lieu au minimum deux réunions, en vue de la préparation aux différents certificats.

1 h. pour le *Certificat d'études latines*, le mardi à 14 h. 30, salle 1 de l'Institut de latin.

1 h. pour le *Certificat d'études grecques*, le jeudi à 15 heures, dans la même salle.

Les candidats au *Certificat de grammaire et de philologie* auront intérêt à assister aux deux séances, étant donné la nature de leur examen, en rapports très étroits avec ceux de grec et de latin.

Chaque séance comprendra d'abord une courte *révision de la grammaire ;* viendront ensuite des *exercices pratiques* sur les textes du programme, où l'on étudiera particulièrement la langue de l'auteur. On s'y familiarisera également avec les ouvrages indispensables pour l'étude de la philologie et des civilisations antiques.

La première séance de chacune de ces deux séries sera consacrée à un *exposé général* sur la préparation des différents certificats et sur les moyens dont on dispose pour cette préparation.

Cours élémentaires de latin et de grec. — Le Groupe organise également des *Cours élémentaires* destinés aux étudiants qui ne sont pas encore familiarisés avec les langues anciennes ou qui voudraient en aborder l'étude. Les candidats aux certificats d'études littéraires classiques, de français, histoire ancienne et histoire de la philosophie, ont intérêt à y assister.

Le cours de *latin* aura lieu provisoirement à la salle 1 de l'Institut d'études latines, le *vendredi à 18 heures*, pour permettre aux membres de l'enseignement primaire d'y assister.

Conférences. — Des conférences faites par des professeurs de l'enseignement supérieur sur des sujets susceptibles d'intéresser tous ceux qui voudraient parfaire leur connaissance de l'antiquité sont également prévues pour cette année.

Salle de travail, de réunion et bibliothèque. — Le Groupe dépend directement de l'Institut d'études latines, qui met à sa disposition une *salle de travail et de réunion* et une *bibliothèque* pourvue d'un très grand nombre d'ouvrages concernant l'antiquité grecque et latine (textes, manuels, ouvrages de philologie, d'histoire, d'archéologie, etc.). L'Institut est ouvert de 9 heures 15 à 11 heures 45 et de 14 à 18 heures.

Bibliographie. — La liste des textes, manuels et autres instruments bibliographiques indispensables à la préparation des examens sera distribuée aux membres du Groupe.

Devoirs. — Les étudiants qui n'auraient pu se procurer le texte des thèmes et versions donnés par MM. les professeurs pourront les trouver au Groupe.

Service de librairie. — Les membres du Groupe auront droit à une réduction de 10 % sur tous achats de livres.

Promenades et excursions. — Le Comité organisera cette année des promenades à l'intérieur de Paris (visite de musées, monuments, etc.) et des excursions dans les environs. Les membres du Groupe en seront avisés en temps utile par des affiches apposées à l'Institut et dans la Faculté.

Cotisation. — La cotisation annuelle est pour l'inscription au Groupe de 25 francs, pour l'inscription à l'Institut de 50 francs (réduite à 25 francs pour les agrégatifs et les membres du Groupe).

Renseignements. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ernout, directeur d'études, après son cours, le mardi à 17 heures, cabinet de la salle C, ou aux membres du Comité; ces derniers seront à la disposition des étudiants après les réunions de licence ou les cours élémentaires et à la Permanence à l'Institut de latin, le lundi, de 14 à 15 heures, et le samedi, de 14 à 16 heures.

Le Comité.